

1847120	INFLUENZA AVIAIRE: MESURES D'APPLICATION DANS LA ZONE DE PROTECTION DEERLIJK	
Objectif Ce document décrit la zone de protection (3 km) délimitée autour de la contamination par la grippe aviaire hautement pathogène de type H5N1 dans une exploitation avicole à Deerlijk et les mesures qui y sont applicables.	Version date: 26.01.2026 numéro de version: 1 référence: 1847120 v1	
Annexes à ce document 1. Délimitation de la zone de protection Deerlijk 2. Inventaire	Matériel de référence - Règlement 2020/687 - AR du 5 mai 2008	Destinataires Tous

Délimitation

La délimitation de la zone de protection Deerlijk figure en annexe 1.

Mesures

Les mesures décrites dans le document 1717141 « Influenza aviaire: mesures dans une zone de protection » sont d'application dans la zone de protection Deerlijk. Ce document est disponible sur les pages internet de l'AFSCA : [lien](#).

Dérogations

À partir du 30.01.2026, les œufs à couver peuvent être transférés dans les conditions prévues par le document 1718531 vers un couvoir pour y être couvés dans des conditions contrôlées.

À partir du 30.01.2026, les œufs à couver peuvent être transférés dans les conditions prévues par le document 1663873 vers une casserie pour y être transformés dans des conditions contrôlées.

À partir du 30.01.2026, les volailles d'abattage peuvent être enlevées dans les conditions prévues par le document 1720630 vers un abattoir pour un abattage logistique.

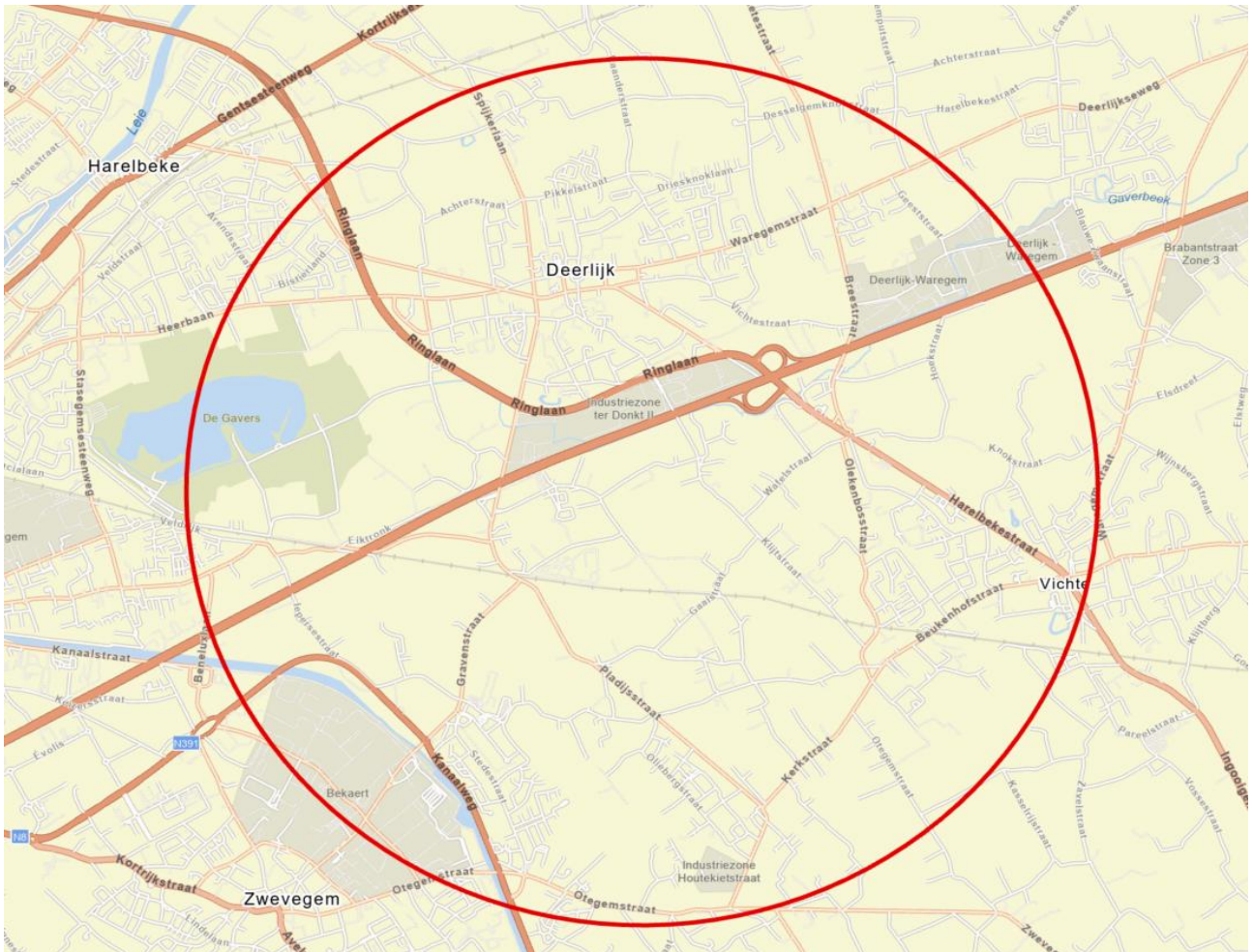
Application

Cette instruction s'applique pour une durée indéterminée à partir du 26.01.2026.

annexe 1 DELIMITATION DE LA ZONE DE PROTECTION DEERLIJK

La zone de protection Deerlijk comprend des parties des communes de Anzegem, Deerlijk, Harelbeke, Waregem et Zwevegem.

Une carte détaillée et zoomable de la zone est disponible sur les pages internet de l'AFSCA : [carte](#).



annexe 2 INVENTAIRE

INFLUENZA AVIAIRE – INVENTAIRE DES VOLAILLES ET OISEAUX – ZONE DE PROTECTION

A compléter par le détenteur et à transmettre à l'ULC. En alternative à ce document, le détenteur peut également inclure les informations demandées dans un courriel adressé à l'ULC (pri.wvl@favv-afsca.be).

1. DONNEES D'EXPLOITATION OU L'ELEVAGE

nom et prénom		téléphone	
adresse			
e-mail			
no de troupeau			

2. INVENTAIRE

espèce avicole détenues	nombre	type d'activités (indiquer)
poules		
canards		
oies		
dindes		
pintades		
perdrix		
faisans		
cailles		
ratites		
pigeons		
autres (préciser)		
total		

Fait à, le à h.

Signature du responsable